

Le 4 décembre 2019

## Groupes de travail des projets de levée et de livraison de l'annexe « AA »

Lors de la dernière négociation, dont l'issue est présentement devant l'arbitre McPherson, le Syndicat et Postes Canada ont conclu une entente de principe portant sur la mise à l'essai des modèles de livraison flexible et dynamique et d'un projet visant à pallier la surcharge de travail causée par l'évaluation des arrêts aux armoires de relais et des arrêts « stationner et parcourir la boucle ». L'arbitre doit maintenant déterminer si une étude du « pourcentage de desserte » doit faire partie intégrante de la convention collective et ainsi s'ajouter aux projets de l'annexes « AA ».

Il nous faut des représentantes ou représentants syndicaux pour faire partie des groupes de travail nationaux (alinéa 8.b) de l'annexe « AA »). Ces groupes ont pour mandat d'effectuer du travail lié aux projets approuvés par le Comité national de l'annexe « AA » (article 5 de l'annexe « AA »).

### Êtes-vous la personne idéale pour faire partie de ces groupes de travail?

- Êtes-vous membre en règle du STTP?
- Avez-vous déjà participé à des consultations avec l'employeur?
- Connaissez-vous bien le SMIFF et le SOSTCSP?
- Connaissez-vous bien les valeurs de temps?
- Connaissez-vous bien le SMS?
- Connaissez-vous bien les règles de santé et de sécurité?
- Pouvez-vous travailler de manière autonome?
- Aimez-vous travailler en équipe?
- Êtes-vous prêt à travailler à Ottawa pour une période indéterminée et vous déplacer, au besoin, partout au Canada?

### Candidatures

Sous forme de rapport, faites-nous parvenir votre candidature. Prenez soin d'indiquer votre degré de connaissance du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit, ainsi que votre degré de connaissance des logiciels *Word*, *Excel*, *Access* et autres. Décrivez un aspect du système de mesure du travail qui ne reflète pas la charge de travail réelle, ainsi qu'une solution possible à ce problème. Expliquez les raisons qui vous motivent à vouloir faire partie d'un groupe de travail.

Votre candidature doit nous parvenir au plus tard le 10 janvier 2020, à 23 h 59, par courriel ([lhogue@cupw-sttp.org](mailto:lhogue@cupw-sttp.org)), ou par la poste, à l'attention de :

Martin Champagne  
4<sup>e</sup> vice-président national  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
377, rue Bank  
Ottawa, (Ontario) K2P 1Y3

Solidarité,



Martin Champagne  
4<sup>e</sup> vice-président national

2019 – 2023 Bulletin n° 061

MC/h-sepb 225

